



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept du mois de juin à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de Mme Frédérique DAMBRINE, Vice-Présidente du CIAS.

Date de la convocation : 10 juin 2025

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 11
- Votants : 15

Présents : Lucienne AUBRY, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN

Brigitte BAUDON a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Olivier FOUILLET a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Daniel ROBERT a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Excusés/Absent(e)s : Gérard CHABAUTY, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Pierrette MILLIASSEAU, Micheline REAU, Françoise RICHARD.

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Délibération n° D 2025-009

- le compte financier unique (CFU) 2024.
Budget principal (M57):

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Résultat 2024	0 €	0 €

- le compte administratif 2024.
Budget annexe (M22) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	687,49 €	801 427,45 €
Recettes	602,60 €	876 220,43 €
Résultat 2024	Déficit - 84,89€	Excédent 74 792,98 €

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, (Mme la Vice-Présidente ne participe pas au vote) le Conseil d'Administration approuve et adopte sans réserve le Compte financier Unique 2024 du Budget 40300 et le Compte Administratif 2024 du Budget 40301 du CIAS Airvaudais Val du Thouet et décide de l'affectation des résultats ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 18 juin 2025

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

La Vice-Présidente,
Frédérique DAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20250710-1-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet
Réception par la Préfecture de Poitiers, 13 rue Blossac 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un
publication et de sa transmission aux services de l'Etat
Publication le : 10-07-2025

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

